



EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-SIX et le TROIS SEPTEMBRE

A LA REQUETE DE :

FONDS COMMUN DE TITRISATION ABSUS ayant pour société de gestion la société IQ EQ MANAGEMENT société par actions simplifiées immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 431 252 121, dont le siège social est à (75017) PARIS 17ÈME, 92 Avenue de Wagram et représenté par son entité en charge du recouvrement, la société MCS TM, société par actions simplifiées, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 982 392 722, ayant son siège social à Paris (75020) 256 Bis Rue des Pyrénées, prise en la personne de son Président domicilié en cette qualité audit siège social,

Venant aux droits de la Banque Palatine, en vertu d'un bordereau de cession de créances conforme aux dispositions du code monétaire et financier, en date du 20 juin 2025

LAQUELLE M'EXPOSE :

- Qu'elle me requiert afin de constater l'état du bien immobilier sis à (69730) GENAY, 1380 Route de Trévoux pour préserver ses droits

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je soussigné Maître Hervé, Léon, Gérard PACZYNSKI, Commissaire de Justice à la résidence de Lyon (69007), y demeurant 69 Rue Sébastien Gryphe, certifie avoir procédé m'être rendu à (69730) GENAY, 1380 Route de Trévoux

Ou étant j'ai procédé aux constatations suivantes :

Je constate que le portail est déposé au sol.



Le terrain est en friche et jonché de débris.

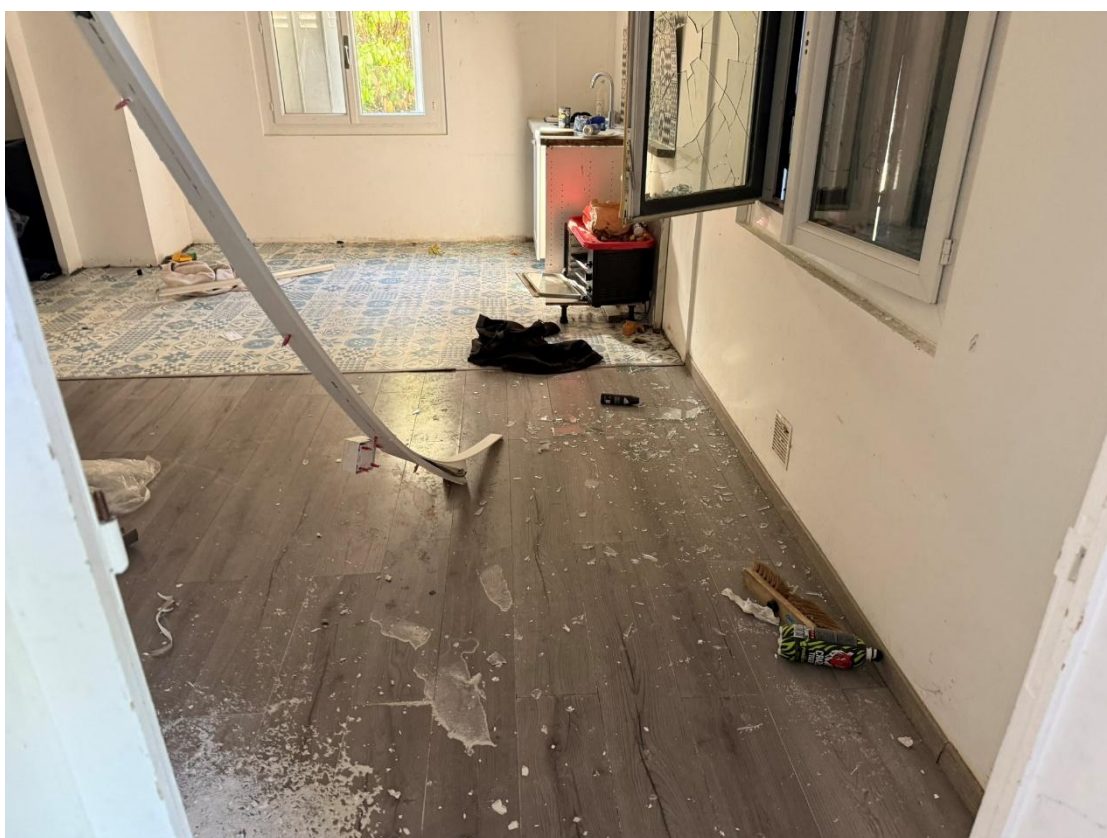


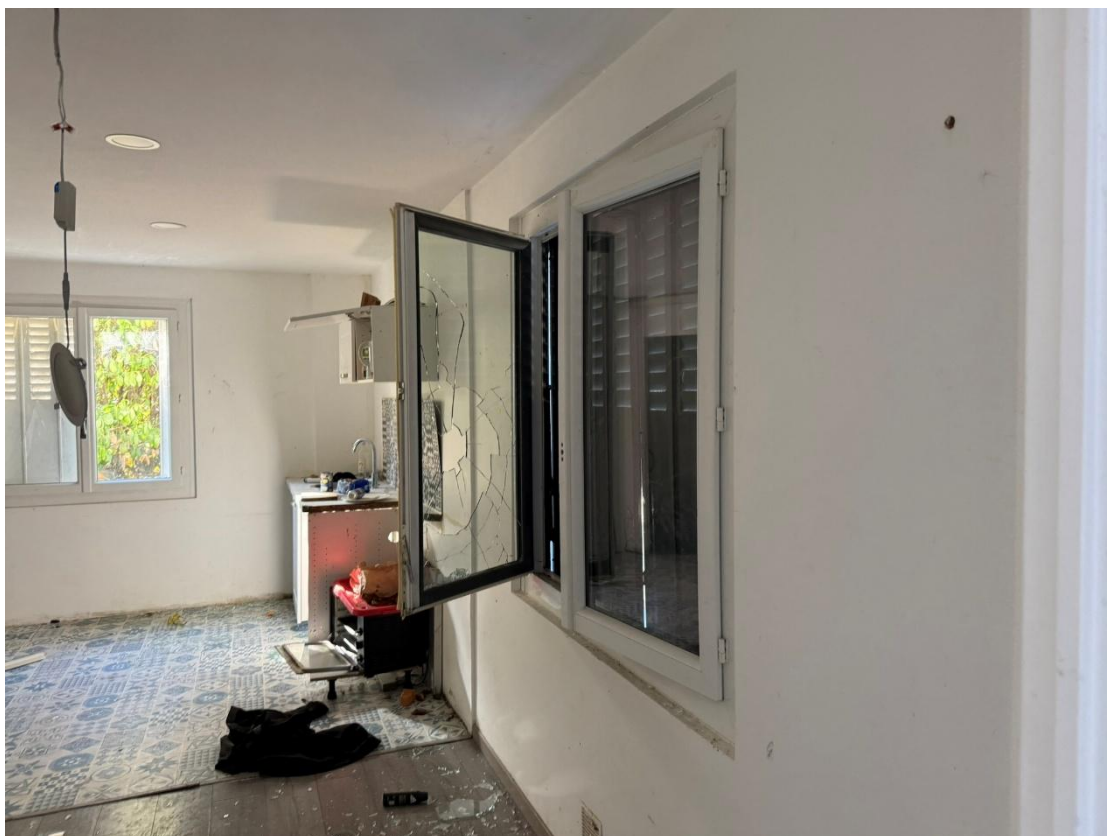


La porte de garage est fracturée.



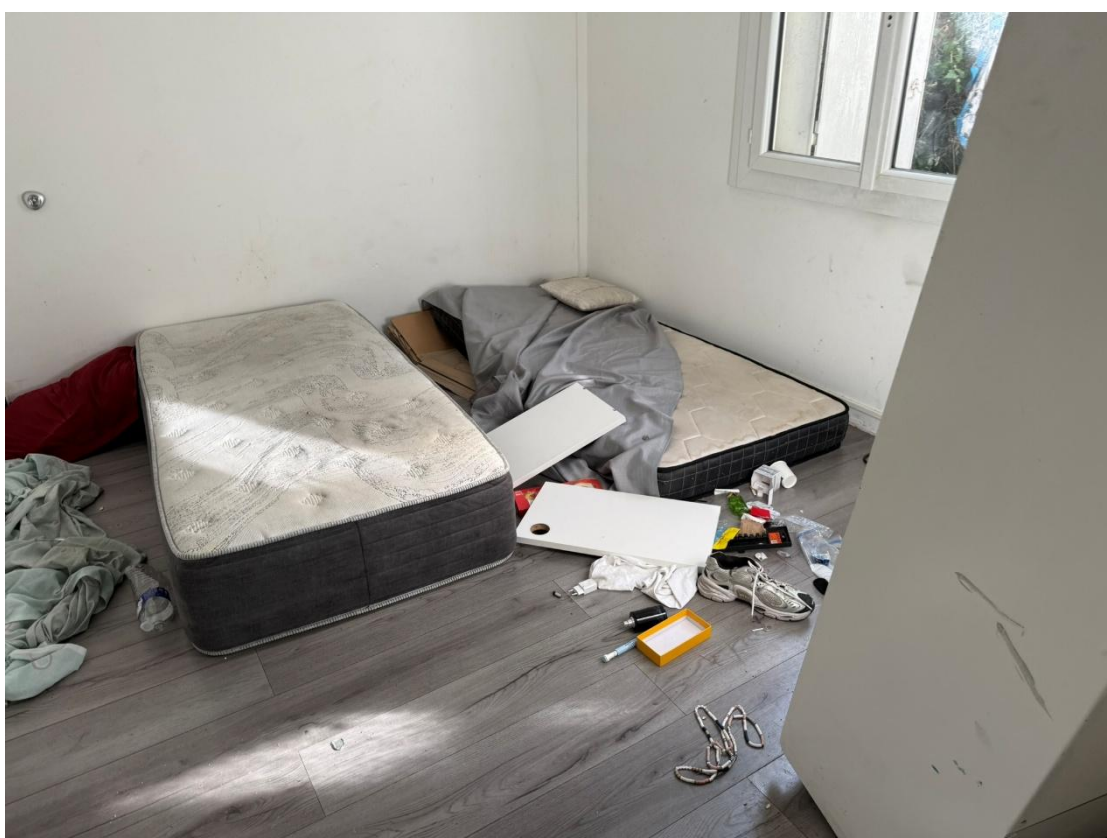
Je constate que l'ensemble des fenêtrage sont ouvertes, certaines fracturées.





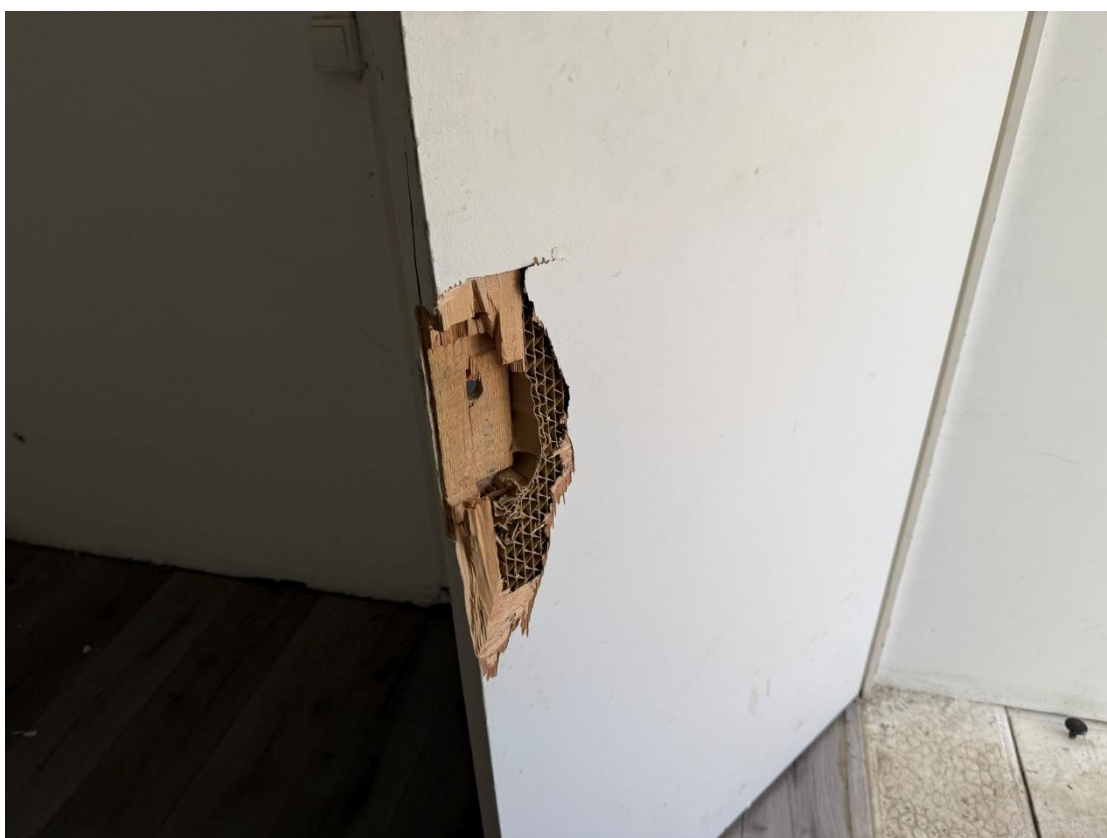
Des câbles du plafond ont été arrachés.







Je constate que la porte communicante est fracturée ainsi que la porte arrière.







Je constate que le compteur électrique extérieur a été brûlé.





Et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Le présent acte est composé de 10 feuilles.

Hervé PACZYNSKI

